



PETITS PAINS ET CROISSANTS

Le Jeudi 9 février 2017



Après ces quelques mois de dur labeur, du réconfort et du bonheur avec des pains au chocolat et croissants pur beurre ! (Cuits le matin même)

Les sachets commandés seront distribués aux enfants LE JEUDI dans leur classe pour **16h00**.

Nous vous rappelons que les bénéfices de cette vente permettent à notre association de soutenir financièrement les projets pédagogiques auxquels participent vos enfants lors des sorties et voyages de classe organisés par l'école.



LES ENFANTS COMPTENT SUR VOUS!!!!!!

UNIQUEMENT SUR COMMANDE

Coupon réponse à retourner (rempli) avec le règlement sous enveloppe (en précisant « Les enfants d'abord »): Dans la boîte aux lettres de l'association située dans le hall de l'école maternelle (à côté du bureau de Mme D'ALLENDE) OU dans le cahier de liaison de votre enfant OU dans la boîte aux lettres de l'école pour les extérieurs AU PLUS TARD le lundi 6 février 2017.

Les commandes passées après cette date ne seront plus traitées (merci de votre compréhension)

NOM de l'enfant : _____ Prénom : _____ Classe de ou EXT: _____

❖ _____ sachets de 5 petits pains : _____ x 3 € = _____ €

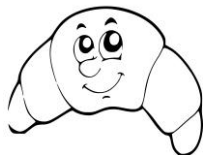
❖ _____ sachets de 5 croissants : _____ x 3 € = _____ €

Ci-joint règlement d'un montant de _____ €

en espèces

en chèque à l'ordre de l'association « Les Enfants d'abord »

IPNS (Imprimé
Par Nos Soins)



PETITS PAINS ET CROISSANTS

Le Jeudi 9 février 2017



Après ces quelques mois de dur labeur, du réconfort et du bonheur avec des pains au chocolat et croissants pur beurre ! (Cuits le matin même)

Les sachets commandés seront distribués aux enfants LE JEUDI dans leur classe pour **16h00**.

Nous vous rappelons que les bénéfices de cette vente permettent à notre association de soutenir financièrement les projets pédagogiques auxquels participent vos enfants lors des sorties et voyages de classe organisés par l'école.



LES ENFANTS COMPTENT SUR VOUS!!!!!!

UNIQUEMENT SUR COMMANDE

Coupon réponse à retourner (rempli) avec le règlement sous enveloppe (en précisant « Les enfants d'abord »): Dans la boîte aux lettres de l'association située dans le hall de l'école maternelle (à côté du bureau de Mme D'ALLENDE) OU dans le cahier de liaison de votre enfant OU dans la boîte aux lettres de l'école pour les extérieurs AU PLUS TARD le lundi 6 février 2017.

Les commandes passées après cette date ne seront plus traitées (merci de votre compréhension)

NOM de l'enfant : _____ Prénom : _____ Classe de ou EXT: _____

❖ _____ sachets de 5 petits pains : _____ x 3 € = _____ €

❖ _____ sachets de 5 croissants : _____ x 3 € = _____ €

Ci-joint règlement d'un montant de _____ €

en espèces

en chèque à l'ordre de l'association « Les Enfants d'abord »

IPNS (Imprimé
Par Nos Soins)

